

# Recomposition territoriales et identités en situation de confins

Marie-Christine Fourny

► **To cite this version:**

Marie-Christine Fourny. Recomposition territoriales et identités en situation de confins. Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002, Grenoble - Avignon, France. pp.5. halshs-00741104

**HAL Id: halshs-00741104**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741104>**

Submitted on 11 Oct 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Colloque Recompositions territoriales, confronter et innover, Territorial restructurings, comparisons and innovations. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation. Actes des Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale janvier 2002**

*Partie II Villes secondaires, confins et métropoles : l'innovation au cœur ou à la périphérie ?*

**Marie-Christine FOURNY (Université Joseph Fourier) :**

*Recomposition territoriales et identités en situation de confins*

## **Recomposition territoriales et identités en situation de confins**

**Marie-Christine Fourny**, UMR TEO, Université Joseph Fourier  
[Fourny-Kober.Marie-Christine@ujf-grenoble.fr](mailto:Fourny-Kober.Marie-Christine@ujf-grenoble.fr)

Texte de l’intervention au cours de la table ronde « les confins du handicap à l’innovation ? » tenue en janvier 2002 dans le cadre des « Rencontres scientifiques franco-sud africaines de l’innovation territoriale »

Dans une problématique générale de transformation des rapports territoriaux dans des situations de confins, mon travail concerne les recompositions identitaires, la manière dont la question de l’identité intervient et peut être travaillée par la transformation de ces rapports.

La perspective dans laquelle je me situe est celle de la construction politique de territoires. Il ne s’agit pas d’analyser des identités habitantes, ni même des spécificités culturelles dans ce type de région, mais plutôt d’examiner la production identitaire liée à de nouvelles structurations territoriales volontaires.

Plusieurs hypothèses sous-tendent cet objectif :

La première hypothèse, qui relève plutôt d’un constat assez largement validé, considère que les structurations politiques opérées interviennent sur les identités des territoires en question. Et ce, sans différencier le statut et les intentions de cette intervention. L’identité peut représenter l’objet même de la structuration, un instrument de mobilisation et d’adhésion des populations, un moyen de légitimation de l’action, un facteur de confiance, etc. On pourra parler de production identitaire, dans la mesure où l’on met en scène, de manière incidente ou centrale, des traits communs, des éléments de similitude susceptibles d’enraciner ou au moins d’inscrire culturellement et socialement la structuration.

La deuxième hypothèse, dont la validation est certainement moins aisée, considère que l’on a affaire, par cette production, à une innovation identitaire. J’entends par là une invention de contenus identitaires, puisque l’on dresse des éléments d’un collectif n’ayant pas d’affirmation publique préalable. (Et il n’y aura pas moins d’invention dans le cas de reconstitution d’unités culturelles ou politiques anciennes, qui suppose elle-aussi des procédures de sélection et de resymbolisation, conduisant à redonner une signification nouvelle à des liens historiques).

Mais je souhaite également examiner des transformations dans les modalités de la construction identitaire. Et c’est cette innovation dans la construction des identités territoriales qui me semble repérable et peut-être même nécessaire dans les situations de confins.

Les confins en effet renvoient à la fois à de la proximité et de la différenciation. Elles tirent leur identité propre de leur proximité avec une altérité, et des spécificités liées à cette position. Le rapprochement entre territoire de confins conduit alors à mettre en relation des identités fondées sur leur opposition réciproque. Pour faire image, le transfrontalier représente bien une figure paradoxale qui introduit l'opposition comme lien. Lorsque cette situation de confins s'accompagne d'une situation marginale, l'identité recomposée suppose également d'être valorisée, pour en faire une identité en soi, et non pas une identité liée à un statut et une position hiérarchiquement inférieurs, et réduire ainsi un différentiel entre périphérie et centre.

D'autre part, pour les situations frontalières, nationales et peut-être aussi pour des frontières internes fortes, les recompositions sont des recompositions issues de la discontinuité. Elles ne procèdent pas d'une unification, d'une dissolution des frontières, comme l'affirment certains discours simplificateurs sur la construction européenne, mais visent à gérer la discontinuité. Il s'agit plutôt d'un mouvement produit par une situation d'interaction plus facile entre différentiels spatiaux. Dans les rapports territoriaux, l'on peut alors supposer que la définition d'une identité commune ne procède pas d'une identité surplombante, d'ordre hégémonique, qui l'emporterait sur les identités locales, de la même manière que l'identité nationale l'emporte sur les identités régionales. On peut supposer qu'elle ne procède pas non plus de la mixité, d'un multiculturalisme, mais de l'articulation des différences et qu'elle fonderait en quelque sorte une identité associative, une identité issue de la mitoyenneté. Elle mettrait ainsi en évidence un nouveau type de rapports entre particularismes territoriaux, qui suppose des liens, une définition d'objets communs, dans la reconnaissance et l'incorporation de ces particularismes. Ce mode de construction identitaire pourrait révéler, ou supporter, d'autres types de rapports politiques fondés sur la contractualisation.

Ces hypothèses sont testées en plusieurs types de situations géographiques :

- régions frontalières dans une situation de contiguïté, à travers les opérations de collaboration internationale locale ;
- alliances internationales de villes de l'Arc alpin ;
- périphéries urbaines, aux confins des régions urbaines, cas plus difficilement comparable aux deux précédents.

Sans vouloir généraliser et étendre les observations à une situation générale de confins, sans pouvoir non plus prétendre à des résultats éprouvés, puisque le travail sur le transfrontalier en

est seulement à ses débuts, l'on peut présenter quelques pistes d'interrogation sur les particularités de constructions territoriales des régions de confins :

- Des identités territoriales sont mobilisées, en ce qu'elles revêtent des caractères propres aux confins : l'éloignement des centres de pouvoir, un moindre dynamisme économique, le conflit territorial. On peut le constater dans la manière dont les villes alpines constituées en réseau déclinent leur « alpinité ». Elles la définissent très précisément comme une marginalité et une domination non pas tant liées à des conditions montagnardes, à une spécificité économique, (que d'ailleurs en tant que centres urbains, elles ne possèdent pas) que dues à une position de confins nationaux et même de terrain d'affrontement de conflits internationaux.
- L'identité territoriale, définie de la sorte, devient une identité politique, une identité de minorité brandie et instrumentée pour porter la revendication d'autres rapports de pouvoir, entre espace local (les villes, les Alpes) et le nouvel échelon de l'Europe. En d'autres termes, le confins fonde l'unité d'une région alpine, et fonde dans le même temps le projet politique.
- Cette identité politique permet une construction territoriale discontinue, le réseau en l'occurrence. En effet, elle est posée en problème partagé, en objet commun, issu d'une position spatiale conférée par la localisation alpine, mais qui ne nécessite pas pour autant de s'inscrire dans une continuité spatiale.
- Cette identité politique légitime la transgression de l'ordre institutionnel : les villes ne s'inscrivent pas en dernier échelon d'un système d'emboîtement institutionnel, en deça des régions et des nations, mais à un même niveau en tant que représentantes d'un espace non reconnu,
- Cette identité non plus ne participe pas d'un repli ou d'une défense d'une culture alpine partagée, au contraire, elle procède d'un mouvement général d'accroissement du pouvoir des villes. Ce sont bien les villes en réseau qui veulent porter la reconnaissance politique d'une entité Alpes, les villes qui revendiquent de cette manière une visibilité, une existence politique à l'échelle internationale, et les villes aussi qui s'instituent en porte-parole d'un territoire, qui devient tout entier leur arrière-pays.

L'on pourrait voir dans ce jeu une instrumentalisation de l'identité qui utilise la légitimité symbolique conférée par le caractère de minorité, de dominé, que connote le confins. Peut-être aussi peut-on voir là l'émergence d'une nouvelle configuration de l'identité territoriale, traduisant le passage d'une identité territoriale de forme communautaire, inscrites dans une naturalité, où les appartenances sont assignées, à une identité de forme sociétaire (dans le sens où peut l'entendre Claude Dubar) qui se traduit par des appartenances négociées, construites

collectivement, utilisées comme des ressources que l'on gère, de manière diverse et même provisoire. L'identité alpine, telle qu'elle est portée par les villes manifeste à mon avis de la seconde forme. Ces deux configurations sont sensibles également dans les coopérations transfrontalières. L'on y constate pour une part des coopérations visant à reconstituer une unité culturelle antérieure aux frontières politiques, enracinant de cette manière l'espace transfrontalier dans un territoire existant par delà les constructions politiques : elles portent sur le patrimoine, l'art, les fêtes, etc. où gèrent un milieu naturel commun ;

D'autres relèvent d'un « faire ensemble », pour des raisons de proximité, pour des raisons d'opportunité, ou par nécessité fonctionnelle. Elles construisent des supports de collaboration : des pôles, des réseaux, dont l'intérêt est situé dans la discontinuité, dans les différenciations elles-mêmes. Les confins et les relations entre confins sont alors perçues comme ressources.